

MONTREAL

JUILLET

1912



XXVIII<sup>o</sup>

ANNÉE

No 7

**Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte**

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction  
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

LES GLOIRES DU TIERS-ORDRE

**SAINTE ANGELE MERICI**

et les premières Ursulines



**L**E 30 juin 1911, un décret de la Sacrée Congrégation des Religieux affiliait au Tiers-Ordre franciscain, en tant qu'il est nécessaire pour les faire participer aux indulgences de l'Ordre, un institut de religieuses à vœux simples dénommées **URSULINES**. Ce décret fut publié par la plupart des périodiques franciscains, et la teneur de ces publications faisait supposer que le décret pontifical concernait les Ursulines que nous connaissons au Canada, qui y furent établies à Québec dès les débuts de la colonie, par la Vénérable Marie de l'Incarnation et Madame de la Peltrie, et aux Trois-Rivières un peu plus tard.